

Participation sociale en loisir et expérience de partenariat réseau/communautaire

Roger Cantin, récréologue

Institut de réadaptation en déficience physique de
Québec

Stéphanie Cantin, M.A. loisir, culture, tourisme

Coordonnatrice aux loisirs adaptés

Centre communautaire de Beauport

1- La participation sociale

- « La participation sociale découle de la rencontre, d'une part, de la **volonté** et de la **capacité** d'un individu de **faire partie** d'une collectivité et, d'autre part, d'une **offre concrète** de ce collectif pour **faire une place** à ce dernier »

re: Le Conseil de la santé et du bien-être du Québec

- **La qualité de la participation sociale** est le résultat de l'interaction entre les caractéristiques de la personne et celles de son environnement. Elle dépend aussi des **choix des personnes et des possibilités offertes et valorisées**

re: Modèle québécois du processus de production du handicap

2- Le défi d'une offre de loisir de qualité pour les personnes avec des limitations

Offrir le choix

Avoir le choix pour une personne avec des limitations est un défi compte tenu des caractéristiques personnelles et environnementales qui sont en cause

Le choix se pose à plusieurs niveaux et en multiplie les opportunités :

- Choix d'activités***
- Choix d'endroits***
- Choix de rythmes***
- Choix d'horaires***
- Choix de personnes avec qui partager l'activité***

Avoir le choix

- ***Avoir le choix prend tout son sens en loisir car la liberté de choix est inhérente au loisir***
- ***Avoir le choix au même titre que tout autre citoyen c'est l'équité***

3- Le pouvoir citoyen

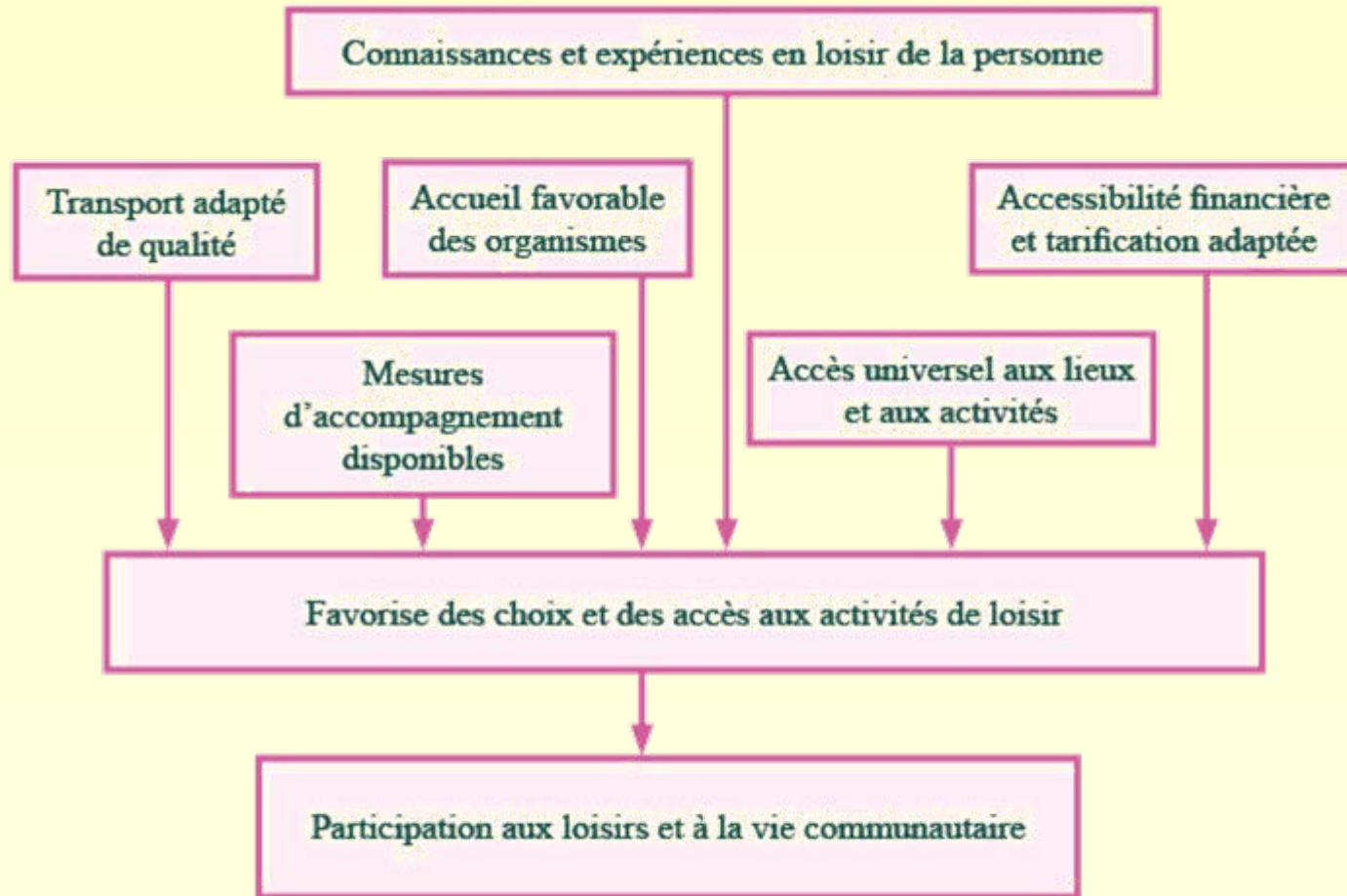
- ***C'est une manière privilégiée de prendre part à la collectivité, d'exprimer ses choix et d'influencer l'offre de services***
- ***La réalisation de l'habitude de vie en loisir exige souvent des personnes avec des limitations d'être de « **supers citoyens** » en raison des obstacles rencontrés, des vérifications constantes face à l'environnement et des revendications nécessaires pour faire respecter le droit à une pratique de loisirs équitable.***
- ***Dès la phase de réadaptation, il faut préparer les personnes à faire face à leur nouvelle réalité de pratique de loisirs. Il faut les informer sur les ressources du milieu et leurs structures de fonctionnement, il faut favoriser les réseautages auprès d'individus et d'organismes qui les supporteront dans leurs démarches d'accès à des loisirs de qualité.***

L'objectif

Viser une pratique de loisir la plus inclusive possible!

5- Facteurs favorisant une pratique de loisirs satisfaisante pour les personnes avec des limitations

5.1 Modèle de participation aux loisirs



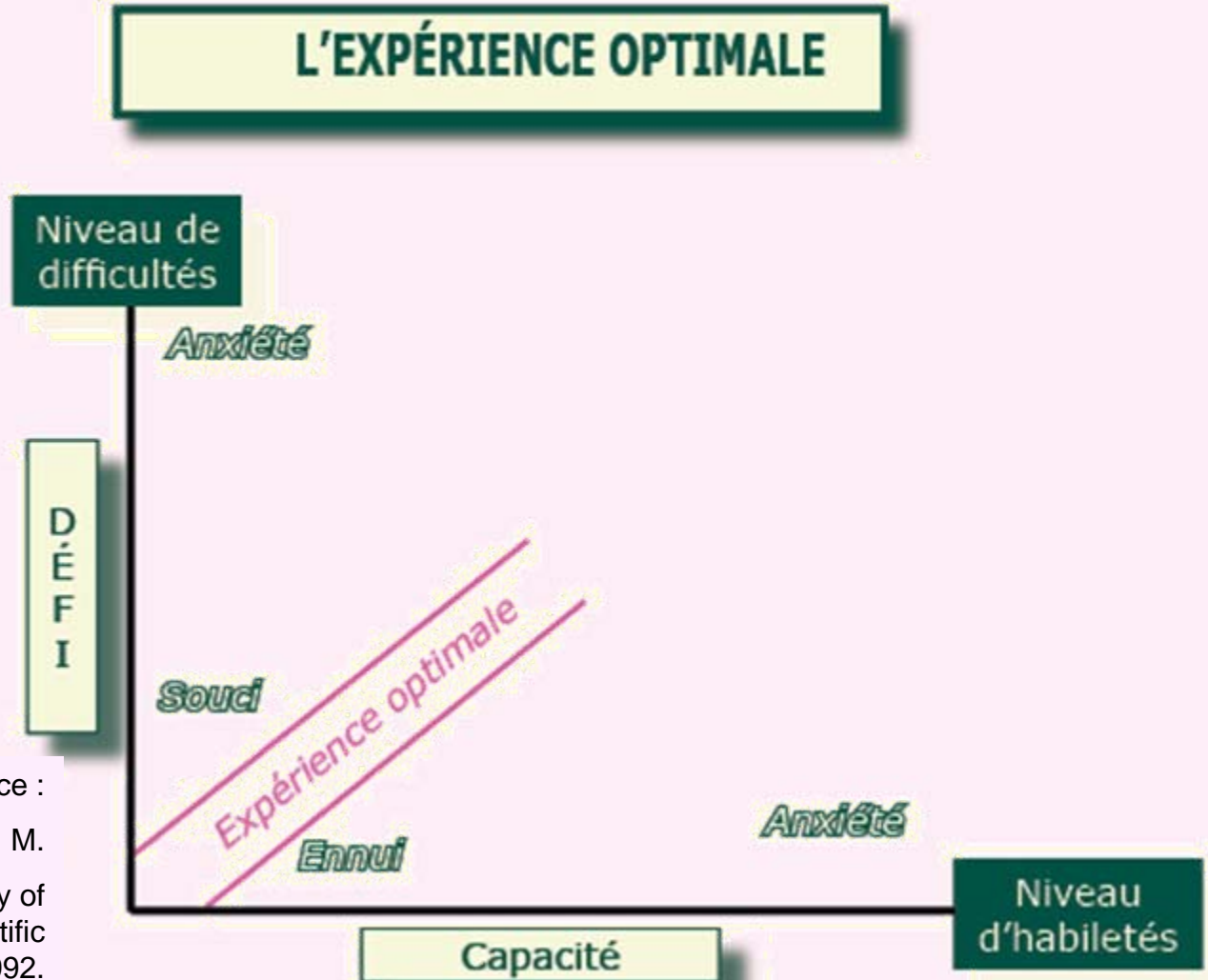
Source : Amyot, R. L'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées
– document de réflexions 2001, p. 53

5.2 Une question d'équilibre

La participation sociale en loisir repose sur l'équilibre obtenu entre trois variables :

- Le **potentiel** de la personne qui découle de ses aptitudes et de ses compétences
- Ses **objectifs personnels** de participation sociale
- La **capacité de l'environnement** à lui offrir les ressources adaptées à ses aptitudes et à ses objectifs personnels

5.3 Au centre de cet équilibre...



Source :

CSIKSZENTMIHALY, M.

Play, Leisure and Quality of
Life : Social Scientific
Perspectives, 1992.

4- En complémentarité à une pratique de loisirs personnelle, individualisée et inclusive

L'accès à des programmations adaptées, structurées et organisées pour les personnes avec des déficiences trouve son sens pour certaines personnes

Pour des personnes

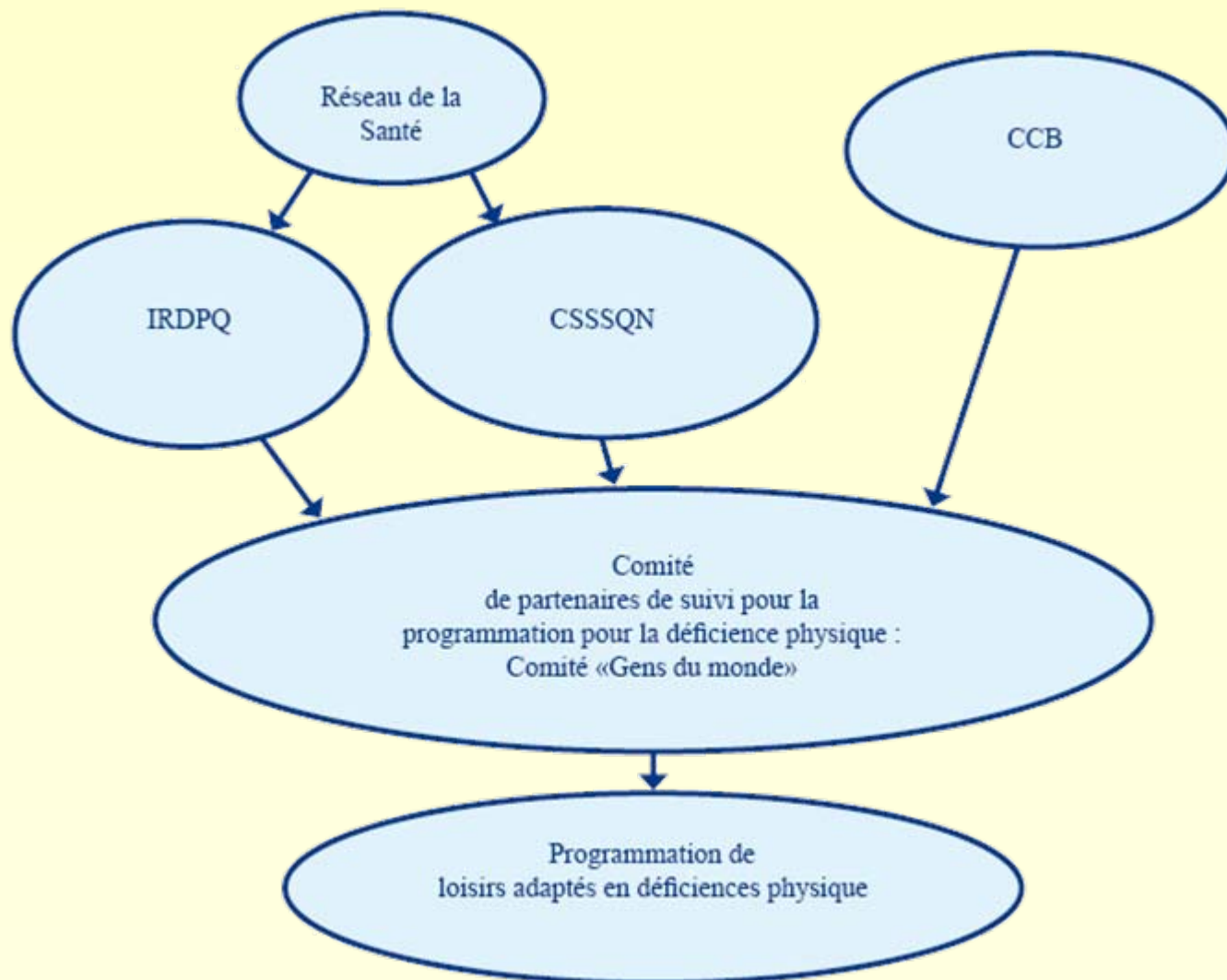
- . Plus démunies***
- . À risque de détérioration***
- . Qui vivent des difficultés de réalisation de certains rôles sociaux***

C'est un moyen de :

- . Prévention et d'intervention visant le maintien et l'amélioration de la qualité de vie***
- . Conserver les capacités physiques, sociales et cognitives***
- . Prévenir l'isolement***
- . Développer de nouveaux intérêts et de nouvelles compétences***

6- Exemple concret d'un partenariat entre le réseau de la santé et un organisme communautaire en loisir à Québec

Programmation en loisirs adaptés du Centre communautaire de Beauport



Responsabilités partagées selon les missions respectives

Centre communautaire de Beauport (CCB)

La mission :

Créer un milieu de vie pour favoriser l'épanouissement de l'individu et de la collectivité à partir des besoins et des ressources du milieu, en supportant et en encadrant les initiatives des gens d'ici, créant ainsi un lieu d'appartenance pour la communauté.

Responsabilités :

- . Anime et réalise une programmation de loisirs dont une programmation de loisirs adaptés
 - Intégrer les participants intéressés
 - Fournir l'animateur et les locaux
 - Adapter les procédures d'inscription aux besoins des participants avec des limitations
 - Préciser les besoins particuliers d'aide personnel des participants s'il y a lieu
 - Recruter et former des bénévoles
- . Anime le comité de suivi des partenaires

Responsabilités partagées selon les missions respectives

Institut de réadaptation en déficience physique
de Québec (IRD PQ)

La mission :

Institut universitaire qui offre des services d'adaptation, de réadaptation, de soutien à l'intégration sociale, d'accompagnement et de soutien à l'entourage

Responsabilités :

- . Fournir le personnel spécialisé pour des expertises de 2^{ième} ligne visant la réalisation de la programmation
- . Consultations spécialisées visant le contenu des activités ou l'animation
- . Consultations spécialisées visant la participation problématique de certains individus

Responsabilités partagées selon les missions respectives

Centre de santé et services sociaux Québec nord (CSSSQN)

La mission :

Assurer à la population de son territoire, la prestation de services de santé ou de services sociaux de qualité, continus, accessibles, sécuritaires et respectueux des droits des personnes

Responsabilités :

- . Soins personnels aux participants nécessaires à leur participation aux activités (vestiaires à la piscine, toilettes et aide à l'alimentation)
- . Consultations de 1ère ligne visant la participation à la programmation

Comité «Gens du monde»

Comité de suivi des partenaires de la programmation pour la déficience physique

(coordonnatrice du loisir adapté au CCB, trois représentants des participants,
une représentante du CSSSQN, un représentant de l'IRD PQ)

Ce comité est un lieu de rencontre pour favoriser l'implication des citoyens et promouvoir l'animation communautaire en partenariat avec les ressources du milieu

Raison d'être :

- . Assurer la coordination de la programmation grâce à l'implication des partenaires
- . Supporter la coordonnatrice/animatrice dans la réalisation de la programmation
- . Donner une voix aux participants de manière à leur permettre d'exprimer leur « pouvoir citoyen »
- . Favoriser l'identification et la résolution de problèmes dans la programmation en loisirs adaptés pour la déficience physique

7- Conclusion

La qualité du maintien dans le milieu des personnes avec des déficiences physiques passe par l'accès à des loisirs équitables et de qualité